

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Le maire mis en examen pour diffamation

VILLECRESNES

L'AFFAIRE est entre les mains du juge d'instruction. Après une plainte il y a un an, déposée individuellement par plusieurs élus de l'ancienne majorité municipale, Gérard Guille, le maire (LR) de Villecresnes a été mis en examen pour diffamation. L'instruction est en cours et devrait se terminer

sous peu. Lors du conseil municipal tenu le 30 juin 2015, le maire avait accusé l'ancienne majorité d'être « partie avec les dossiers ». « Je n'ai pas de commentaire à faire sur la procédure en cours. [...] Et je n'ai fait que relater ce que j'ai trouvé, c'est-à-dire rien dans mon bureau », a commenté Gérard Guille. Ils sont huit à avoir déposé plainte contre le maire à ce sujet.